



Spectacle et Communication

Conférence sur l'emploi dans le spectacle

Dans le prolongement de la mission sur l'intermittence dans le spectacle et l'audiovisuel, le Premier Ministre, Manuel Valls, a organisé les 15 et 16 octobre 2015 une conférence pour l'emploi dans le spectacle. Cette conférence réunissait pratiquement tous les partenaires de la branche du spectacle vivant et enregistré et s'est tenue à la Cité des Sciences à Paris.

La Fédération **UNSA – Spectacle et Communication** a participé activement aux ateliers consacrés au développement d'emplois de qualité. Les travaux ont porté sur la permanence de l'emploi, la gestion des parcours et les droits sociaux. La question de la durée des engagements des artistes et des techniciens a été au centre des débats.

Pour les grosses structures du spectacle vivant (Théâtres nationaux, CDN, opéras de province,...), l'UNSA a préconisé le retour à des engagements à la saison ou en CDI pour des artistes associés à un projet artistique sur plusieurs années. Dans l'audiovisuel, l'UNSA demande notamment de meilleures règles de requalification en CDI des contrats intermittents à répétition et le respect rigoureux des horaires de travail.

Dans le domaine de la formation, l'UNSA a apporté son soutien à une politique de la demande plutôt qu'une politique de l'offre afin que les formations puissent déboucher sur des emplois réels. La Fédération **UNSA – Spectacle et Communication** a demandé la disparition progressive des abattements de 20% et 25% sur le salaire brut des artistes et de certaines professions du cinéma pour le calcul des cotisations sociales, abattement qui n'a plus aucune raison d'être depuis la disparition de l'avantage fiscal auquel il était lié.

Par ailleurs, l'UNSA a réaffirmé son choix du paiement des congés directement par l'employeur sans passer par une caisse de congés au fonctionnement très contesté, ce qui permettrait en outre une prise en compte des congés pour le calcul des droits au chômage.

La conférence a été clôturée par un discours de la ministre de la culture, Fleur Pellerin, qui a annoncé plusieurs mesures. La Fédération **UNSA – Spectacle et Communication** revendique une politique culturelle axée sur l'emploi car l'artiste n'existe que s'il exerce.

La langue française en danger

Dans les années 1990, le Syndicat Indépendant des Artistes interprètes (SIA-Unsa) s'était inquiété d'un développement des tournages en anglais avec des fonds publics français. Plusieurs articles de presse avaient évoqué ce problème qui risquait de mettre au chômage les artistes francophones. La Ministre de la culture, Fleur Pellerin, vient d'améliorer les avantages fiscaux pour les films français tournés en anglais sur le territoire français.

Cette mesure ouvre des perspectives d'emploi aux artistes et techniciens anglais et américains en France. Et pourtant, selon la Constitution, la langue de la République est la langue française. Au nom de la modernité, la langue française doit-elle disparaître ?

Bagnolet, le 10 novembre 2015

libres ensemble

21 rue Jules Ferry - 93177 Bagnolet Cedex - www.spectcom-uns.org
Tél : 01 48 18 88 25 - Fax : 01 48 18 88 91 - Email : spect@uns.org